

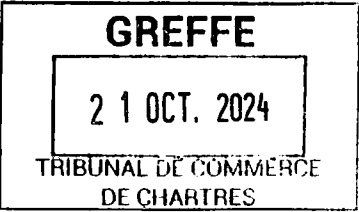
Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/10/2024 - B2024/009046 - 2016 B 00105 - 818 351 801 - HOLDING PENARD

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

02444 - SASU HOLDING PENARD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	31/12/23	31/12/22	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	253 715	253 715		
Titres de participation pfp	138 015	138 015		
Titres de participation aas	85 000	85 000		
Titres participations slch	28 800	28 800		
Titres part. trans loc abisse	1 900	1 900		
Créances rattachées à des participations	179 611	41 113	138 498	337
Creances ratt a partic. aas	41 611	41 113	498	1
Creances ratt a part. trans lo	138 000		138 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	433 326	294 828	138 498	47
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	55 200		55 200	
Ambulances senonchoises	55 200		55 200	
Autres (3)	399	336	63	19
Etat impots/taxes s/tiers		1	-1	-100
Tva s/fact non parvenues	110	335	-225	-67
Associés c/c - intérêts courus	289		289	
Charges constatées d'avance (3)	232		232	
Charges constatees avance	232		232	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 830	336	55 494	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	489 156	295 164	193 992	66



Copie Certifiée Conforme

Le Président 

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

02444 - SASU HOLDING PENARD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
Capital souscrit-appelé versé	5 000	5 000		
Réserves				
Réserve légale	500	500		
Reserve legale	500	500		
Autres réserves	78 121	74 827	3 294	4
Autres reserves	78 121	74 827	3 294	4
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	69 306	19 094	50 212	263
SITUATION NETTE	152 928	99 422	53 506	54
TOTAL CAPITAUX PROPRES	152 927	99 421	53 506	54
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss. crédit (2)	50 491	59 443	-8 952	-15
Emprunt cm 140 k€		1 787	-1 787	-100
Emprunt cm 85 k€	45 635	57 652	-12 017	-21
Emp aupres ets de credit	4	5	-1	-23
Credit mutuel	4 852		4 852	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	263 940	122 671	141 269	115
Dettes / particip. pfp	234 155	92 092	142 063	154
Compte courant penard sebastie	29 784	30 579	-794	-3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	660	2 010	-1 350	-67
Fourn factures non parvenues	660	2 010	-1 350	-67
Dettes fiscales et sociales	20 039	10 024	10 015	100
Dettes pour congés payés	2 471	1 748	723	41
Urssaf	3 460	3 195	265	8
Ag2r(reunica)	1 766	1 701	65	4
Swiss life	76	69	7	10
Gan ass vie	1 039	1 022	17	2
Allianz :frais de sante nc	580	453	127	28
Charges soc / congés payés	918	649	269	41
Prel a la source	5	157	-153	-97
Etat impot/benefices	164		164	
Tva a decasser	360	1 030	-670	-65
Tva coll prest serv tn	9 200		9 200	
Autres dettes	1 100	1 595	-496	-31
Divers - charges a payer	2	4	-2	-44
Compte d'attente	1 098	1 592	-494	-31
TOTAL DETTES	336 229	195 743	140 486	72
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	489 156	295 164	193 992	66
(1) Dont à plus d'un an	33 437	45 635		
(1) Dont à moins d'un an	302 792	150 108		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	4 852			

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

02444 - SASU HOLDING PENARD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Production vendue (biens et services)	90 000	100	72 000	100	18 000	25
Redevance administrative	90 000	100	72 000	100	18 000	25
Montant net du chiffre d'affaires	90 000	100	72 000	100	18 000	25
Autres produits	1		13		-12	-91
Ajustement divers	1		13		-12	-91
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	90 001	100	72 013	100	17 988	25
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	4 013	4	4 804	7	-791	-16
Assurances emprunt	423		963	1	-541	-56
Honoraires comptable	2 060	2	1 992	3	68	3
Honoraires juridiques	550	1	550	1		
Honoraires social			250		-250	-100
Frais d'actes	45		57		-12	-21
Frais bancaires	935	1	992	1	-57	-6
Impôts, taxes et versements assimilés	271		1 844	3	-1 573	-85
Contribution eco territoriale	271		260		11	4
Taxes diverses			1 584	2	-1 584	-100
Salaires et traitements	44 487	49	48 499	67	-4 013	-8
Salaires	43 263	48	49 709	69	-6 446	-13
Conges payes	723	1	-1 210	-2	1 933	160
Indemnités et avantages divers	500	1			500	
Charges sociales	43 618	48	41 167	57	2 450	6
Cotisations urssaf	17 791	20	17 170	24	621	4
Cotisations retraite	3 673	4	4 054	6	-381	-9
Cotis prevoyance cadre & nc	1 407	2	1 474	2	-66	-5
Cotisations mutuelle (allianz)	277		367	1	-90	-25
Cotisation ret supp (art 82)	18 908	21	17 207	24	1 702	10
Prov ch soc conges a payer	269		-296		565	191
Medecine travail pharmacie	82		156		-74	-47
Tickets restaurants	1 210	1	1 035	1	175	17
Autres charges	1		1			-9
Char div-gestion courante	1		1			-9
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	92 390	103	96 316	134	-3 926	-4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 388	-3	-24 303	-34	21 914	90
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
De participation	44 880	50	44 880	62		
Revenus titres de participatio	44 880	50	44 880	62		
Autres intérêts et produits assimilés	1 564	2			1 564	
Autres produits financiers	1 564	2			1 564	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	46 444	52	44 880	62	1 564	3
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	2 586	3	1 483	2	1 103	74
Interets emprunt	785	1	1 237	1	-452	-37
Int dettes ratt a des partic	1 801	2	246		1 555	631

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

02444 - SASU HOLDING PENARD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 586	3	1 483	2	1 103	74
RÉSULTAT FINANCIER	43 858	49	43 397	60	462	1
RÉSULTAT COURANT	41 470	46	19 094	27	22 376	117
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	28 000	31			28 000	
<i>Produits except exo antérieurs</i>	28 000	31			28 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 000	31			28 000	
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	28 000	31			28 000	
Impôt sur les bénéfices	164				164	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	164				164	
TOTAL DES PRODUITS	164 445	183	116 893	162	47 552	41
TOTAL DES CHARGES	95 139	106	97 799	136	-2 660	-3
Bénéfice ou Perte	69 306	77	19 094	27	50 212	263
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	28 000					

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2023  N° 11084* 24 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/01/23		et clos le		31/12/23	
Régime simplifié d'imposition				Régime réel normal		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe							
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
SASU HOLDING PENARD 7 RUE LUCIEN DESCAGES 28250 SENONCHES				Mél : ferco.kbm@wanadoo.fr			
SIRET 8 1 8 3 5 1 8 0 1 0 0 0 1 9							
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées holding animatrice				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		1 095		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>			
		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
		365					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT							
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
SARL FERCO 13 rue du petit Change 28000 CHARTRES				Tél : 0237214082			
OGA/OMGA				Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 07/05/24 Lieu : CHARTRES			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire : PRESIDENT MONSIEUR PENARD			
Examen de conformité fiscale (ECF)				prestataire :			

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																			
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a		15 800					payées par un établissement chargé du service des titres					b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)										c																			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d																			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e																			
										f																			
										g																			
										h																			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i										15 800									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j																			
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)										15 800									
J										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																	
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :															
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6											
1										2		3		4		5		6		7		8							
K										DIVERS																			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																													
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																			
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%																			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										60 931		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		0%		15%		19%											
												MVLT imputée sur les PVL de l'exercice																	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)												MVLT réalisée au cours de l'exercice																	
												MVLT restant à reporter																	
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)																			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																													

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SASU HOLDING PENARD		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		7 RUE LUCIEN DESCAVES		28250 SENONCHES	
SIRET		8 1 8 3 5 1 8 0 1 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF					
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010		012	
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	433 326	042	433 326
Total I (5)		044	433 326	048	433 326
ACTIF-CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	55 200	070	55 200
	Autres * (3)	072	399	074	399
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084		086	
	Charges constatées d'avance *	092	232	094	232
Total II		096	55 830	098	55 830
Total général (I + II)		110	489 156	112	489 156
PASSIF				Exercice N NET	
				I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	500		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	69 306		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142	152 927	
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	284 646		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	660		
	Autres dettes () dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...	169	29 784		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	336 229		
Total général (I + II + III)		180	489 156		
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	289	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU HOLDING PENARD

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018			Exercice N clos le								
							3	1	1	2	2	0	2	3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210								
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons	215		214								
			services *	intracommunautaires	217		218				90 000				
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222								
	Production immobilisée*					224									
	Subventions d'exploitation reçues					226									
	Autres produits					230							1		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232					90 001			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234								
	Variation de stocks (marchandises)*						236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240								
	Autres charges externes* :	(	dont crédit-bail :	- mobilier :		- immobilier :		242					4 013		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(	dont CFE et CVAE *		243		271	)	244				271		
	Rémunérations du personnel*						250						44 487		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252						43 618		
	Dotations aux amortissements*						254								
	Dotations aux provisions						256								
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			}	262						1	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260												
Total des charges d'exploitation (II)							264					92 390			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270						-2 388		
Produits financiers (III)				280		46 444		Charges financières (V)				294		2 586	
Produits exceptionnels (IV)							290						28 000		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			}	300								
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348												
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306					164			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310						69 306		
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312						69 306		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316								
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318								
	Provisions non déductibles*						322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324						164		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epes-cts d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997							
	Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342					365	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989										
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindicies)	138		365								
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991		Investissements outre-mer	344										
ZFANG (44 quaterdecies)		345													
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993										
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit					346						350		42 636
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645								
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647									
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648									
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641									
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352			26 469	354		
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356									
	Déficits antérieurs reportables : *											360		25 374	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1	Déficit col.2	370			1 095	372		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU HOLDING PENARD						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	294 828	482	138 498	484		486	433 326	
TOTAL		490	294 828	492	138 498	494		496	433 326	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si de cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU HOLDING PENARD

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres Immob. incorp	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agence-ments amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	25 374
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)
Déficits imputés	983	25 374
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée			374	23 600
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	818
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SASU HOLDING PENARD										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : ...01/01/2023.....				et clos le : ...31/12/2023.....				Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376		2	
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113			
Variation positive des stocks								111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121			
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152			
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la Valeur Ajoutée								(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomrulaires nos 1329-AC et 1329-DEF								117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022		Effectifs au sens de la CVAE *		023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence				024		016					
Date de cessation											

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD , au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n ° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

81835180100019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU HOLDING PENARD

ADRESSE (voie)

7 RUE LUCIEN DESCAGES

CODE POSTAL

28250

VILLE

SENONCHES

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

PENARD

Prénom(s)

SEBASTIEN

Nom marital

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

5 000,00

Naissance : Date

04/12/1972

N° Département

28

Commune

NOGENT LE TROTROU

Pays

France

Adresse :

N°

7

Voie

RUE LUCIEN DESCAGES

Code Postal

28250

Commune

SENONCHES

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

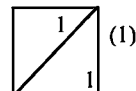
Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 81835180100019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU HOLDING PENARD

ADRESSE (voie) 7 RUE LUCIEN DESCAGES

CODE POSTAL 28250

VILLE SENONCHES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas et à droite de cette même case

Désignation de l'entreprise SASU HOLDING PENARD
Numéro de siret 81835180100019

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt ACHAT PARTS SAS AAS - 00000002	4
Facture à recevoir Juridique 2023	660
Provision pour congés à payer Provision brut	2 471
Provision pour congés à payer Provision charges sociales	918
int Créances ratt INT COURUS PFP 30.09	1 276
OD Clôture Emprunt ACHAT PARTS SAS AAS - 00000002	2
Total des charges à payer	5 331

Désignation de l'entreprise SASU HOLDING PENARD
Numéro de siret 81835180100019

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA FITECO			232		
Total des charges constatées d'avance			232		

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

HOLDING PENARD
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 5000,00 Euros
Siège social : 7 rue Lucien Descaves
28250 SENONCHES
818 351 801 RCS CHARTRES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2024
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIEME DECISION :

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 69 306,04 Euros, de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	69 306,04 €
------------------------	-------------

AFFECTATION :

Résultat de l'exercice	69 306,04 €	
A titre de dividende		15 800,00 €
Le solde au poste « autres réserves »	_____	<u>53 506,04 €</u>
TOTAL	69 306,04 €	69 306,04€

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 3,16 Euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social le 30 septembre 2024.

Ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2 ° du Code Général des Impôts.

Il est rappelé que les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, sont soumises au prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8 % prévu à l'article 117 Quater du CGI, sauf dispense de paiement du prélèvement en fonction du montant des revenus bruts du foyer fiscal du bénéficiaire.

Ce prélèvement viendra s'imputer sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année en cours de laquelle le dividende a été payé.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	dividendes	Autres revenus distribués	
31 12 2020	3,10		
31 12 2021	3,10		
31 12 2022	3,16		

EUXIÈME DÉCISION

Pour copie certifiée conforme
Monsieur Sébastien PENARD

